

Gantois SA

Société anonyme au capital de 3.045.695,00 €

Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Epinal sous le numéro 505 680 298

Dont le siège est situé 25 rue des Quatre Frères Mougeotte – 88100 Saint Dié des Vosges

Rapport du Conseil à l'Assemblée

Mme, Mlle, M. les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article L.234-1, alinéa 3, du code de commerce, afin de vous demander de délibérer sur les faits relevés par votre commissaires aux comptes dans l'exercice de sa mission de nature, selon lui, à compromettre la continuité de l'exploitation de la Société.

Ces faits sont énumérés dans le rapport spécial d'alerte qu'il nous a adressé et dont nous allons vous donner lecture.

Rapport du Conseil :

Le Conseil rappelle les principaux éléments ayant affecté l'entreprise au cours des dernières années :

Dès 1997, le groupe Gantois a rencontré des difficultés qui ont conduit à l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire le 23 juillet 2004.

Par jugement en date du 14 décembre 2005, le Tribunal de Commerce de Saint-Dié-des-Vosges a homologué le plan de redressement par voie de continuation de la société Gantois et désigné Maître Voinot en qualité de commissaire à l'exécution du plan. Le plan de redressement par voie de continuation de la société Gantois repose alors sur une politique de restructuration et de rationalisation des charges de production et de restauration de la compétitivité. Ce plan prévoit le règlement du passif de la Société à hauteur de 36,8 M€ représentant 100% du passif sur une durée de dix ans.

L'élaboration de ce plan a été rendue possible grâce au soutien du fonds SISU, qui a effectué, par l'intermédiaire de la société Baulder II, un premier apport de 10 M€ à Gantois en participant à une augmentation de capital. Cette première augmentation de capital devait donner lieu à l'émission et à la distribution de bons de souscription d'actions (BSA) pour chaque action existante immédiatement avant l'augmentation de capital, pour un montant de 3 M€. Conformément à ses engagements, Baulder II a procédé à la souscription des actions attachées aux BSA non exercés par les autres actionnaires, pour un montant d'environ 830.000 €, le solde d'un montant d'environ 2,17 M€ ayant été souscrit par d'autres actionnaires. Ces opérations ont ainsi permis d'augmenter le capital de Gantois de 13 M€.

Dans un contexte de crise économique globale, l'une des difficultés du groupe Gantois réside dans la pression très forte exercée par les clients du secteur sur les prix

pratiqués par leurs fournisseurs. Les réductions de prix demandées chaque année sont supérieures aux marges de manœuvre des entreprises en terme de productivité. Les coûts de production de Gantois SA ont progressé depuis quelques années à des niveaux élevés compte tenu du prix des matières premières qui absorbent 35 % de son chiffre d'affaires. Le groupe Gantois doit en outre faire face à la hausse des prix de l'énergie (électricité, gaz, pétrole) et des salaires.

Pour une part, la revalorisation de ses tarifs permettrait au groupe Gantois de maintenir ses marges mais les pressions de ses donneurs d'ordres et la concurrence très forte des pays émergents sont telles que la plupart des fournisseurs sont dans l'obligation de concéder une baisse de leur prix de vente et/ou de ne pas procéder à des répercussions des seules hausses matières, sauf anticipation notable.

Des mesures importantes sont devenues nécessaires pour améliorer significativement la productivité des différents outils industriels et maîtriser l'impact du coût des matières et des consommables sur la marge brute.

La dureté du contexte s'est significativement renforcée depuis le début de l'année 2009 et a perduré depuis le début de l'année 2010. La perte de chiffres d'affaires au premier semestre 2010 est de l'ordre de 14% en comparaison du semestre de l'année précédente pour Gantois SA, et de -12% pour la baisse du chiffre d'affaires de l'ensemble consolidé, tandis que le chiffre d'affaires de Gantois SA pour l'année 2009 se clôturait par un recul de 32% par rapport à l'année 2008 en raison principalement de la crise économique mondiale.

Par ailleurs, dès avant l'ouverture de son redressement judiciaire, le groupe Gantois a connu une désorganisation de sa direction. Cette désorganisation a perduré après l'adoption du plan de continuation. La succession de dirigeants n'a pas permis la mise en place rapide et efficace des mesures de restructuration envisagées dans le plan de redressement du groupe. En outre, les actes de gestion contestables d'un directeur général ont conduit à la mise sous administration provisoire de la Société en 2008.

La nomination en décembre 2008 de Monsieur Marc Toillier au poste de directeur général a permis de redynamiser la Société et de définir un plan stratégique à 3 ans appelé G11.

Enfin, certaines des mesures de restructuration engagées par les dirigeants successifs se sont révélées insuffisantes voir inefficaces. La mise en place de l'ERP s'est notamment révélée plus longue et onéreuse qu'anticipée, bien que finalisée depuis le mois de juillet 2010 en particulier pour les modules industriel et financier.

Plus précisément depuis 2009, l'environnement reste plus défavorable que sur la période 2006-2008. Une accélération de la baisse significative du niveau d'activité du Groupe est constatée sur la plupart de ses marchés. Les secteurs des applications industrielles et de l'automobile ont été particulièrement touchés, tandis que les secteurs « Architecture et Bâtiment » et « Clôtures et Moyens de Protection pour les Collectivités » ont résisté. La hausse des prix des produits métallurgiques se poursuit à hauteur de 15% depuis la fin du premier semestre 2009.

Des mesures intensives de réduction des coûts sont poursuivies avec un désengagement de notre filiale roumaine, foyer historique de pertes, et l'arrêt total des activités industrielles au début du dernier trimestre 2009, d'autres programmes de réduction des coûts sont activés et le contrôle de la rentabilité sur les affaires

commerciales est renforcé. Il est à noter que des revues externes ont été conduites au premier semestre 2010 sur demande du conseil et ont mené à des ajustements complémentaires des formules de prix.

Les mesures intensives de réduction du BFR entreprises par la Société lui ont permis de générer en 2009 des ressources complémentaires à hauteur de 6 M€ au niveau des stocks de la Société et 1,5 M€ au niveau du poste Clients. Au premier semestre 2010, les stocks ont été réduits à nouveau de 0,8 M€ malgré une hausse du prix des matières premières. Au second semestre 2010, un objectif supplémentaire de réductions de 1 M€ est visé.

Rappel des performances financières :

| Gantois SA (M€) | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | S1 2010 |
|------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------------|
| Chiffre d'affaires | 58.8 | 63 | 75.6 | 70.3 | 47.7 | 21.9 |
| Variation en % | | 7.1% | 20.0% | -7.0% | -32.1% | -14% |
| Résultat Net | -4.6 | -3.2 | -12.1 | -5.9 | -3.9 | +13.2* |

* après prise en compte de 16,8 M€ de résultat exceptionnel (abandon de créances...), la perte d'exploitation s'élevant à 4,8M€

La dette liée au plan de continuation s'élevait initialement à 36,8 M€. Lors du dernier trimestre 2009 et du premier trimestre 2010, l'entreprise a concentré ses efforts sur son désendettement, et la renégociation de son plan de remboursement de la dette qui s'élevait encore à 26.6 M€ avant le paiement de l'échéance due à fin 2009 et a été ramenée à 5,3 M€ contre un versement par l'entreprise et par son actionnaire de référence de 5,2 M€.

En conséquence les capitaux propres consolidés du Groupe s'élèvent à 8.46 M€ au 30 juin 2010 contre un montant de + 4,9 M€ au 30.06.2009.

Cet apurement de la dette devait permettre à la société d'envisager son refinancement dans des conditions normales.

Les différentes actions engagées par la direction ont malheureusement toujours été contrebalancées par des facteurs exogènes et n'ont pas permis de restaurer un bénéfice d'exploitation à ce jour. Ces causes ont été citées ci-avant mais le ralentissement brutal de la demande lié à la crise mondiale de 2008-2009 est le premier d'entre eux.

Il apparait que la société doit aujourd'hui accélérer son recentrage stratégique et doit connaître une profonde mutation tant en termes d'activités que de coûts. C'est ce que la Société a engagé en étudiant des solutions d'adossement.

Dans ce contexte, la cession d'un actif immobilier important n'ayant pas été réalisée dans le délai initialement envisagé, la société est susceptible de rencontrer des problèmes critiques de trésorerie, ce qui explique le déclenchement de la procédure d'alerte par les commissaires aux comptes.

L'actionnaire majoritaire, qui a déjà réinjecté 850 K€ en février 2009 puis 1,2 M€ en mars 2010 pour rembourser les créanciers du RJ 2005, a été sollicité mais a considéré que les conditions de réinvestissement n'étaient pas réunies, d'une part du fait de la poursuite de la chute du chiffres d'affaires en décalage important avec le plan G11 et, d'autre part, du fait du constat que des mesures de restructuration plus profondes

étaient nécessaires et que seuls un adossement industriel ou une augmentation de capital massive rendaient ce projet viable.

La Direction regrette que les financements attendus n'aient pas été réunis pour entreprendre le plan de restructuration G11 qu'elle a proposé dès septembre 2009.

Lors de sa réunion du 12 juillet 2010, votre conseil d'administration a approuvé les mesures prises par la direction générale de votre société ainsi que celles qu'elle projette de mettre en œuvre :

- Cession d'un actif immobilier de la SAIG pour un montant de 327 k€
- Cession d'une minorité détenue par la filiale Gervois dans Gerlon pour un montant de 250k€
- Poursuite du versement de dividendes des filiales au profit de la Société pour un montant total de 1,1 M€ au 30.06.2010
- Obtention d'un moratoire de deux mois portant sur les charges sociales et fiscales portant sur un montant de 1,1M€
- Poursuite de la cession des autres actifs immobiliers et de la SCI Val Clair pour un montant de 3,4M€
- Recherche d'investisseurs et mise en place d'une data-room

Ce plan de redressement a depuis cette date été complété par la Direction par les mesures suivantes :

- Augmentation des marges commerciales de 5 points sur les affaires < 2 k€
- Versement d'un acompte sur dividende des filiales SAIG et Gervois pour des montants respectifs de 269 k€ et de 176 k€
- Négociation en cours pour un complément de moratoire portant sur la dette fiscale et sociale pour un montant de l'ordre de 500k€

Il apparaît, au vue des améliorations liées aux actions en cours sur les derniers mois, que les mesures prises par l'entreprise devraient permettre à celle-ci de disposer de quelques semaines pour actualiser le plan stratégique et son financement, et surtout poursuivre activement la recherche de nouveaux actionnaires, sachant qu'à défaut de solution in bonis, il appartiendra au conseil d'administration de statuer sur toute procédure utile.

A ce jour, 8 investisseurs ont manifesté un intérêt pour le Groupe dans son ensemble et 4 industriels pour des activités sectorielles auprès de la Direction et ses conseils, mandatés pour cette mission depuis Juillet.

La Direction prend quant à elle toutes les mesures pour préserver la continuité de l'exploitation aussi longtemps que possible sans toutefois être en mesure de pérenniser à ce stade le moyen-terme de la Société.

Fait à Saint-Dié-des-Vosges

Le 13 Septembre 2010

Le Conseil d'Administration